

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE ST CEZERT-Budget Communal

Numéro SIRET : **21310473000014**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GRENADE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal

ANNEE 2018

Code INSEE 31473	COMMUNE ST CEZERT Budget Communal	CA 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	430
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	6
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté des Communes Save et Garonne	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	706,39	0,00
2	Produits des impositions directes / population	180,34	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	777,39	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	186,03	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	163,97	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,32%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	93,36	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	23,93%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA	2018
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 308 818,72	G 334 278.59
	Section d'investissement	B 88 403.74	H 118 123.15
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 88 638.93	I (si excédent) 88 638.93
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 45 628.68	J (si excédent) 45 628.68
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		397 222.46 = A+B+C+D	586 669.35 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 27 481.86	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 27 481.86	= K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 308 818.72	= G+I+K 422 917.52
	Section d'investissement	= B+D+F 115 885.60	= H+J+L 163 751.83
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 424 704.32	= G+H+I+J+K+L 586 669.35

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 27 481,86	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 841,86	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 200,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 440,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	120 510,00	109 364,42	0,00	0,00	11 145,58
012	Charges de personnel	162 250,00	161 968,85	0,00	0,00	281,15
014	Atténuations de produits	350,00	323,00	0,00	0,00	27,00
65	Autres charges gestion courante	34 100,00	30 913,98	0,00	0,00	3 186,02
Total des dépenses de gestion courante		317 210,00	302 570,25	0,00	0,00	14 639,75
66	Charges financières	1 200,00	1 171,21	0,00	0,00	28,79
67	Charges exceptionnelles	500,00	5,26	0,00	0,00	494,74
68	Dotations aux provisions (1)	9 600,00	0,00			9 600,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		328 510,00	303 746,72	0,00	0,00	24 763,28
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	66 124,93				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	5 072,00	5 072,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		71 196,93	5 072,00			66 124,93
TOTAL		399 706,93	308 818,72	0,00	0,00	90 888,21
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 000,00	8 276,88	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	94 610,00	89 762,82	3 800,00	0,00	1 047,18
73	Impôts et taxes	93 333,00	103 389,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	100 125,00	113 303,51	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	16 000,00	15 742,44	0,00	0,00	257,56
Total des recettes de gestion courante		311 068,00	330 474,65	3 800,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	3,94	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		311 068,00	330 478,59	3 800,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		311 068,00	330 478,59	3 800,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		(3) 88 638,93				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 776,00	5 934,14	1 841,86	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 000,00	89,16	0,00	910,84
21	Immobilisations corporelles	60 725,61	18 413,14	22 200,00	20 112,47
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 352,00	55 646,70	3 440,00	11 265,30
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	139 853,61	80 083,14	27 481,86	32 288,61
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	9 772,00	8 320,60	0,00	1 451,40
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	Total des dépenses financières	9 772,00	8 320,60	0,00	1 451,40
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	149 625,61	88 403,74	27 481,86	33 740,01
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	149 625,61	88 403,74	27 481,86	33 740,01
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	12 177,70	0,00	2 822,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	60 000,01	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 000,00	72 177,71	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	16 500,00	40 873,44	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	17 800,00	40 873,44	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	32 800,00	113 051,15	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	66 124,93			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	5 072,00	5 072,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	71 196,93	5 072,00		66 124,93
	TOTAL	103 996,93	118 123,15	0,00	0,00
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	45 628,68			

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	109 364,42		109 364,42
012	Charges de personnel	161 968,85		161 968,85
014	Atténuations de produits	323,00		323,00
65	Autres charges gestion courante	30 913,98		30 913,98
66	Charges financières	1 171,21	0,00	1 171,21
67	Charges exceptionnelles	5,26	0,00	5,26
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	5 072,00	5 072,00
Dépenses de fonctionnement - Total		303 746,72	5 072,00	308 818,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	8 320,60	0,00	8 320,60
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 934,14	0,00	5 934,14
204	Subventions d'équipements versés	89,16	0,00	89,16
21	Immobilisations corporelles (6)	18 413,14	0,00	18 413,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	55 646,70	0,00	55 646,70
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		88 403,74	0,00	88 403,74
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 276,88		8 276,88
70	Produits des services	93 562,82		93 562,82
73	Impôts et taxes	103 389,00		103 389,00
74	Dotations et participations	113 303,51		113 303,51
75	Autres produits gestion courante	15 742,44		15 742,44
76	Produits financiers	3,94	0,00	3,94
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		334 278,59	0,00	334 278,59
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017				88 638,93

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 873,44	0,00	40 873,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	12 177,70	0,00	12 177,70
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	60 000,01	0,00	60 000,01
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		5 072,00	5 072,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		113 051,15	5 072,00	118 123,15
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017				45 628,68

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	120 510,00	109 364,42	0,00	0,00	11 145,58
6042	Achat presta° service sauf terra	25 000,00	16 468,80	0,00	0,00	8 531,20
60611	Eau & assainissement	1 000,00	831,51	0,00	0,00	168,49
60612	Energie-électricité	17 000,00	17 401,14	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	600,00	358,17	0,00	0,00	241,83
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 551,00	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	800,00	320,45	0,00	0,00	479,55
6065	Livres,disques,cassettes	500,00	98,30	0,00	0,00	401,70
6067	Fournitures scolaires	3 000,00	1 966,05	0,00	0,00	1 033,95
6068	Autres matières & fournitures	2 450,00	2 977,01	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services	100,00	40,00	0,00	0,00	60,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien de terrains	0,00	347,52	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	4 000,00	1 814,10	0,00	0,00	2 185,90
615228	Autres bâtiments	0,00	827,16	0,00	0,00	0,00
615231	Voirie	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	400,26	0,00	0,00	99,74
6156	Maintenance	5 000,00	5 789,27	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	4 000,00	3 762,37	0,00	0,00	237,63
6168	Autres assurances	80,00	80,88	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	400,00	376,40	0,00	0,00	23,60
6184	Versements à des organ.form.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	600,00	575,28	0,00	0,00	24,72
6226	Honoraires	1 000,00	888,00	0,00	0,00	112,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	1 878,80	0,00	0,00	121,20
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transp.collectifs	500,00	649,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	350,85	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	3 500,00	3 996,98	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	350,00	345,60	0,00	0,00	4,40
6282	Frais de gardiennage	130,00	120,97	0,00	0,00	9,03
62878	Remb. autres organismes	40 000,00	42 935,35	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	1 171,20	0,00	0,00	1 828,80
63512	Taxes foncières	1 200,00	1 042,00	0,00	0,00	158,00
012	Charges de personnel	162 250,00	161 968,85	0,00	0,00	281,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6332	Cotisations au FNAL	100,00	103,58	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 000,00	1 180,42	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	300,00	311,05	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	107 000,00	101 011,55	0,00	0,00	5 988,45
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	9 101,19	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	20 000,00	21 568,86	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	22 000,00	21 729,02	0,00	0,00	270,98
6454	Cotisations ASSEDIC	300,00	449,51	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	5 500,00	5 733,47	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	500,00	258,00	0,00	0,00	242,00
6475	Médecine du travail	550,00	522,20	0,00	0,00	27,80
6478	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	350,00	323,00	0,00	0,00	27,00
7391171	Dégrèv. taxe foncière sur propr.	350,00	323,00	0,00	0,00	27,00
73921	Attributions de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	34 100,00	30 913,98	0,00	0,00	3 186,02
6531	Indemnités élus	12 000,00	10 960,91	0,00	0,00	1 039,09
6533	Cotisations retraite élus	500,00	460,74	0,00	0,00	39,26
6535	Formation élus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	5 800,00	5 609,01	0,00	0,00	190,99
65541	Compensat° charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	8 000,00	7 198,32	0,00	0,00	801,68
6558	Autres dépenses obligatoires	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	7 000,00	6 135,00	0,00	0,00	865,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		317 210,00	302 570,25	0,00	0,00	14 639,75
66	Charges financières (b)	1 200,00	1 171,21	0,00	0,00	28,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 200,00	1 111,21	0,00	0,00	88,79
668	Autres charges financières	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	5,26	0,00	0,00	494,74
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	500,00	5,26	0,00	0,00	494,74
678	Autres charges exception.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	9 600,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
6817	Dot.aux Provis.déprec.actifs	9 600,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		328 510,00	303 746,72	0,00	0,00	24 763,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la sect° d'investis.	66 124,93	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	5 072,00	5 072,00			0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	5 072,00	5 072,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		71 196,93	5 072,00			66 124,93
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		71 196,93	5 072,00			66 124,93
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		399 706,93	308 818,72	0,00	0,00	90 888,21
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 000,00	8 276,88	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	7 000,00	7 123,59	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	1 153,29	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	94 610,00	89 762,82	3 800,00	0,00	1 047,18
70311	Concessions dans les cimetières	1 000,00	120,00	0,00	0,00	880,00
70323	Redev occup domaine public	610,00	616,26	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	18 000,00	13 694,05	3 800,00	0,00	505,95
70878	Remb par autres redevables	75 000,00	75 332,51	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	93 333,00	103 389,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	76 848,00	77 546,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	attrib compens com com	1 485,00	1 485,00	0,00	0,00	0,00
73223	FPIC	5 000,00	8 842,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds péréq. interco et comun.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	10 000,00	11 840,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	3 676,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	100 125,00	113 303,51	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	51 402,00	51 402,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	11 258,00	11 258,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	7 846,00	7 846,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 972,00	2 972,00	0,00	0,00	0,00
744	Régular. exercices écoulés	0,00	200,06	0,00	0,00	0,00
746	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	12 000,00	14 720,78	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	8 000,00	5 674,34	0,00	0,00	2 325,66
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 482,00	1 482,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	3 165,00	3 165,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	2 000,00	2 083,33	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	16 000,00	15 742,44	0,00	0,00	257,56
752	Revenus des immeubles	16 000,00	15 742,44	0,00	0,00	257,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		311 068,00	330 474,65	3 800,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	3,94	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mob.placement	0,00	3,94	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		311 068,00	330 478,59	3 800,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	311 068,00	330 478,59	3 800,00	0,00	0,00
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017	88 638,93				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 776.00	5 934,14	1 841,86	0.00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	7 776.00	5 934,14	1 841,86	0.00
2051	Concessions, droits similaires	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 000.00	89,16	0,00	910.84
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	0.00	0,00	0,00	0.00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installat°	1 000.00	89,16	0,00	910.84
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	60 725.61	18 413,14	22 200,00	20 112.47
2128	Autres agenc. et aménag.	0.00	0,00	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	0.00	0,00	0,00	0.00
21312	Bâtiments scolaires	10 000.00	4 443,38	0,00	5 556.62
21316	Equipements de cimetière	0.00	0,00	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	45 725.61	11 699,76	21 000,00	13 025.85
2151	Réseaux de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage	0.00	0,00	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	1 000.00	1 209,00	0,00	0.00
2184	Mobilier	3 000.00	0,00	0,00	3 000.00
2188	Autres immo corporelles	1 000.00	1 061,00	1 200,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	70 352.00	55 646,70	3 440,00	11 265.30
2313	Immos en cours-constructions	70 352.00	55 646,70	3 440,00	11 265.30
2315	Immos en cours-inst.techn.	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		139 853.61	80 083,14	27 481,86	32 288.61
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	9 772.00	8 320,60	0,00	1 451.40
1641	Emprunts en euros	6 000.00	5 825,60	0,00	174.40
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300.00	30,00	0,00	1 270.00
16873	Dettes envers départements	2 472.00	2 465,00	0,00	7.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
Total des dépenses financières		9 772.00	8 320,60	0,00	1 451.40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		149 625.61	88 403,74	27 481,86	33 740.01
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installat°	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		149 625.61	88 403,74	27 481,86	33 740.01
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	12 177,70	0,00	2 822,30
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	15 000,00	5 177,70	0,00	9 822,30
1326	Autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	7 000,00	0,00	0,00
1346	Participation voirie et réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	60 000,01	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	60 000,01	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 000,00	72 177,71	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	16 500,00	40 873,44	0,00	0,00
10222	FCTVA	6 500,00	6 674,93	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	34 198,51	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 800,00	40 873,44	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		32 800,00	113 051,15	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	66 124,93	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations d'ordre entre section (3)(4)</i>	5 072,00	5 072,00	0,00	0,00
2802	<i>Frais documents d'urbanisme</i>	4 935,00	4 935,00	0,00	0,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments et instal.</i>	137,00	137,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		71 196,93	5 072,00	0,00	66 124,93
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		71 196,93	5 072,00	0,00	66 124,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		103 996,93	118 123,15	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		45 628,68			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15

LIBELLE : Ecole

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	137 187,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	49 820,30
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	21 283,53
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	16 737,71
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,32
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	7 042,47
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 656,27
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	87 367,34
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	87 367,34

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	53 102,45	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	53 102,45
1323	Départements	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	53 102,45
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -84 085,19

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24

LIBELLE : PVR

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 24 139,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	24 139,00
238	Avances cdes immos corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 139,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 8 956,20	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 956,20
1346	Participation voirie et réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 956,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -15 182,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					136 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					136 000,00									
101655200	CRCA				46 000,00	F		4.38	0		A		O	A-1
T1PTWV018PR	Crédit Agricole Toulouse 31				30 000,00	F		3.95	0		A		O	A-1
102780229500020	CREDIT MUTUEL			30/09/2019	30 000,00	F		1.44	0		A		O	A-1
102780229500020	CREDIT MUTUEL			30/09/2020	30 000,00	F		0.65	0				O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					36 982,00									
16873 Emprunts auprès département (total)					36 982,00									
001	Département				36 982,00			0	0		A		O	A-1
Total général					172 982,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				81 863,02					5 825,56	1 111,21	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				81 863,02					5 825,56	1 111,21	0,00	0,00
101655200	N			-0,01	0,00	F		4,404	4 069,71	178,25	0,00	0,00
T1PTWV018PR	N			21 863,03	9,00	F		3,95	1 755,85	932,96	0,00	
102780229500020	N			30 000,00	15,00	F		0				
102780229500020	N			30 000,00	3,00	F		0				
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				2 472,00					2 465,00	0,00	0,00	0,00
16873 Emprunts auprès département (total)				2 472,00					2 465,00	0,00	0,00	0,00
001	N			2 472,00	0,00			0	2 465,00	0,00	0,00	0,00
Total général				84 335,02					8 290,56	1 111,21	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 472.00	8 290.60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		8 472.00	8 290.60
1641	Emprunts en euros	6 000.00	5 825.60
1687	Autres dettes	2 472.00	2 465.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 290,60	27 481,86	0,00	35 772,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		87 696.93	III 45 945.44
Ressources propres externes de l'année (a)		16 500.00	40 873.44
10222	Dotations Fonds divers Réserves	6 500.00	6 674.93
10223	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0.00
10226	Dotations Fonds divers Réserves	10 000.00	34 198.51
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		71 196.93	5 072.00
2802	<i>Amortissement des immobilisations</i>	4 935.00	4 935.00
28041512	<i>Amortissement des immobilisations</i>	137.00	137.00
024	Produits des cessions	0.00	0.00
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	66 124.93	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	45 945.44	0.00	45 628.68	0,00	91 574,12

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 35 772,46
Ressources propres disponibles	IV 91 574,12
Solde	V = IV - II (3) + 55 801.66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	1	1	1	0	1
Secrétaire de Mairie	A	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	4	5	5	0	5
Adjoint technique 2ème classe	C	1	4	5	5	0	5
FILIERE ANIMATION (i)		0	1	1	1	0	1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	6	7	7	0	7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE ST CEZERT - 31 - Budget Communal	CA 2018
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	412 900,00	0,000	10,050	0,000	41 496,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	252 300,00	0,000	10,050	0,000	25 356,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19 600,00	0,000	51,000	0,000	9 996,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	684 800,00	0,000			76 848,00	0,000

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le le Maire,
A SAINT-CEZERT, le 18/03/2019
Le le Maire,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A SAINT-CEZERT, le 18/03/2019

Date de convocation : 12/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

BOSC Gilles	
BUTTO Patrick	
COSTES Jean-Pierre	
DARLES Monique	
GASPARIK Karine	
INFANTI Lucien	
JACOB René	
LAFON Fabienne	
OLIVEIRA SOARES Caroline	
SOURIAC Fabien	

Certifié exécutoire par le le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A SAINT-CEZERT, le 18/03/2019

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.20	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
p.23	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.24	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.25	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X

B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

C - Autres éléments d'informations

p.27	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.29	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.30	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)